

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC  
PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XIII

MONTREAL, JUILLET 1894

No 3

## SOMMAIRE.

ERRATA. — AUX INSTITUTEURS. — SOUS-MAITRES DISPONIBLES. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. — Examen des aspirants à l'étude de la Médecine, Séance du mois de juin dernier — 99<sup>e</sup> Conférence des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Lettre pastorale sur l'éducation (suite). — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Philologie: Origine de l'expression *Se faire tirer l'oreille* — Leçon de choses: *Les céréales* — Composition: *Histoire d'un morceau de pain* — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul. — Pensées diverses. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

## ERRATA

Livraison précédente, page 43, prob. iv, ligne 14<sup>e</sup>: lire *journallement* au lieu de *journalièrement*.  
Page 44, prob. ix, ligne 9<sup>e</sup>: lire *Le capital que* représentent au lieu de *Le capital qui* représentent.  
Page 45, solution du prob. xii, ligne 9<sup>e</sup>: lire 77 — 32 = 45.

## AUX INSTITUTEURS.

L'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura une séance spéciale samedi, le 15 septembre prochain, à 9 heures précises de l'avant-midi, au lieu ordinaire des réunions.

Vu l'importance des questions qui seront traitées à cette séance, MM. les instituteurs sont instamment priés d'y assister.

NAP. BRISEBOIS,  
Secrétaire.

## SOUS-MAITRES DISPONIBLES.

Deux jeunes gens parfaitement recommandés, seraient heureux de servir comme *Sous-Maitres* dans une école, en attendant l'âge réglementaire pour subir les épreuves du brevet d'instituteur.

S'adresser à Sr MOREL,  
Rue Fullum, Providence,  
(Maison-Mère).

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

## AVIS.

De détacher de la municipalité scolaire du canton de Dunham, comté de Missisquoi, et annexer à la municipalité scolaire du village de Dunham, comté de Missisquoi, pour les fins scolaires, les lots suivants et parties de lots du dit canton de Dunham, suivant l'arpentage primitif d'iceux, à savoir:  
Lots numéros 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans le cinquième rang.